Assemblée ordinaire d'automne
AG en présentielle annulée
pour cause de COVID-19

www.lagamelle.com

PV de l'AG « Virtuelle » du 29 octobre 2020

Ordre du Jour *(par courriel du 23.11.2020)*

1) **Lecture du dernier procès-verbal du 31.10.2019**
→ à lire par toi-même (clique ici pour lire le document)

2) **Bilan de la saison 2019-2020**
→ à lire par toi-même (clique ici pour lire le document)

3) **Lecture des comptes et du rapport des vérificatrices**
→ à lire par toi-même (attaché à cet email)

approbation des comptes
→ via le « coupon-réponse » se trouvant au bas de cet email

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des bulletins-réponses reçus ;

4) **Élection des nouveaux vérificateurs des comptes**
→ via le « coupon-réponse » se trouvant au bas de cet email

Monya Jaccard et Sylvie Elben sont élues vérificatrices des comptes. Marie-Jo Aeschbacher est élue suppléante, selon proposition du comité approuvée à l'unanimité des bulletins-réponses reçus ;

5) **Démission et élection du Comité, élection du Président**
→ via le « coupon-réponse » se trouvant au bas de cet email.

Information : Anne Genevay (co-responsable des Pralets) nous a annoncé sa décision de se retirer du comité de la Gamelle, mais reste active au sein du Comité des Pralets. Ne pouvant pas « dignement » la remercier lors de cette assemblée virtuelle, nous le ferons aussitôt que la situation le permettra. En attendant, voici déjà un GRAND MERCI !

A cela s'ajoute la proposition d'élire : Martine Johnson (Les Pralets)

Le Comité démissionne en bloc et se représente, à l'exception d'Anne Genevay. Les membres qui se représentent, ainsi que Martine Johnson sont élus à l'unanimité des bulletins-réponses reçus.

Richard Vez est réélu à la Présidence à l'unanimité des bulletins-réponses reçus ;

6) **Présentation des activités de la saison 2020-2021**
→ à lire par toi-même (clique ici pour lire le programme)

En Résumé voici les principaux changements pour la saison 2020-2021 :

Le troc :
Malheureusement nous avons dû prendre la difficile décision de l'annuler pour cette année, mais…. Janz sport nous a fait une offre → voir flyer attaché à cet email.

Les mercredis de ski :

Cette année quelques changements ont été apportés. Tout d'abord, la limite d'âge a été abaissée et les mercredis seront ouverts aux enfants scolarisés entre la 3ème et la 9ème année harmos, de plus :

Avec la situation actuelle (COVID-19) nous allons limiter le nombre de participants aux sorties du mercredi pour assurer les mesures de protection COVID-19 dans le bus.

Cette année, les sorties du mercredi sont ouvertes uniquement aux jeunes qui sont déjà membres de notre club. Nous regrettons cette situation et nous te prions de nous en excuser.

Les sorties dans les Alpes :

Cette saison nous sommes heureux de pouvoir planifier deux sorties dans les Alpes sous certaines conditions (Covid-19 oblige).

Malheureusement, nous ne pourrons pas te proposer le petit déjeuner, ni de boissons dans le car, mais tu pourras bien sûr amener le tiens.

Le port du masque sera obligatoire pour tous les voyageurs. Afin de pouvoir garder les distances, il n'y aura que 25 places disponibles, afin que le car ne soit rempli qu'à moitié. Un système de numérotation de place sera effectué mais les familles pourront bien sûr s'assoir ensemble.

Pour le repas de midi, nous nous organisons pour réserver des tables ou une salle au restaurant avec suffisamment de places. Malheureusement il n'y aura pas l'apéro traditionnel sur le trajet du retour, mais ceux qui le souhaitent pourront amener une petite collation personnelle.

Nous espérons que cette solution te permettra tout de même de profiter d'une belle journée de ski en famille avec une organisation prise en charge à un prix imbattable □

Le camp de ski :

Toujours à cause de cette satanée pandémie, nous allons essayer de remplacer le camp de ski par 2 sorties dans les Alpes pour notre équipe de jeunes et valeureux skieurs ! Plus d'informations suivrons sur notre site web à la rubrique camp de ski

Les Pralets :

Je n'ai qu'à écrire le mot COVID et vous avez compris… donc nous suivons attentivement tous changement concernant les règles de l'OFSP, et nous nous adaptons en conséquence. Le premier W-E de gardiennage aura lieu le 5 décembre. Pour savoir comment les Pralets vont fonctionner et savoir quelles sont les dernières mesures prises, une seule adresse : www.lespralets.ch et si tu as des questions : pralets@lagamelle.com

7) **Autres communications du Comité**

Le comité va continuer à suivre l'évolution de la situation liée au COVID-19 et modifiera, le cas échéant, le déroulement des diverses activités.

Comme chaque année, une commande groupée de vignettes de ski de fond est organisée. Pour les membres intéressés, merci de le mentionner …

→ via le « coupon-réponse » se trouvant au bas de cet email.

8) **Propositions individuelles**

Aucune.

Pour le Comité,

Olivier Gianina

Annexe : copie du bulletin-réponse vierge envoyé